



Examen final Automne 2014

Vous traiterez au choix l'un ou l'autre des deux sujets suivants en indiquant clairement en tête de copie le sujet choisi.

Sujet 1 : dissertation

Vous proposerez une introduction et une conclusion rédigées ainsi qu'un plan détaillé (I., A. avec titres précis) à la dissertation suivante :

Les ingénieur(e)s et technicien(ne)s dans la société industrielle française au XX^e siècle : un siècle de mutations majeures. Vous prendrez garde à ne négliger aucun élément de réponse.

Sujet 2 : commentaire de document

Vous proposerez une introduction et une conclusion rédigées ainsi qu'un plan détaillé (I., A. avec titres précis) pour le commentaire du document suivant (voir p. suivante).

*Les événements de juin 1936
et la position syndicale des ingénieurs*

1 Dans chaque entreprise, le jour où commença
l'occupation, les délégués ouvriers se dirigèrent
droit vers le bureau du patron. C'est à lui qu'ils re-
mirent directement les cahiers de revendication,
5 c'est avec lui qu'ils discutèrent les termes des ac-
cords provisoires; c'est avec lui qu'ils signèrent les
premières conventions collectives. L'ingénieur ? il
n'en était plus question. Le patronat, surpris et dé-
bordé par les événements, n'avait qu'une idée :
10 régler au mieux et au plus vite, arrêter le torrent
qui menaçait de tout emporter, s'en tirer avec le
moins de dégâts possible.

Abandonnés par le
patron, les ingénieurs ne le furent pas moins par le
45 personnel, qui profita de l'occasion pour laisser se
manifester des ressentiments contenus durant de
longs mois.

Délais-
sés par les uns et par les autres, les ingénieurs pri-
rent conscience de n'être ni chair ni poisson, et de
20 former un tiers parti menacé des deux côtés dans
la triste position du fer coincé entre le marteau et
l'enclume. Devant ce danger, ils résolurent de s'u-
nir et se groupèrent dans différents syndicats dont
25 les 8/10^e formèrent une fédération générale ferme-
ment résolue à maintenir leur indépendance¹.

Pendant que les ingénieurs se groupaient ainsi,
les discussions des contrats collectifs se poursui-
vaient, dans une atmosphère très variable suivant
30 les industries, entre les patrons et les ouvriers. L'in-

1. Il existait à ce moment trois unions syndicales d'ingénieurs
dont la plus importante était l'Union Sociale des Ingénieurs Catho-
liques, l'U.S.I.C. groupant plus de 9000 membres. On sait la
grande œuvre réalisée par l'U.S.I.C. depuis trente ans, les impor-
tantes enquêtes qu'elle a menées et son magnifique effort pour
35 éduquer les ingénieurs à leur rôle social. L'U.S.I.C. présentait l'in-
convénient, au point de vue syndical, de mélanger des ingénieurs
patrons et des ingénieurs salariés. Il fallait permettre à ces der-
niers de former un groupement absolument indépendant qui
40 puisse prendre, les mains libres et sans arrière-pensée, la défense
de ses membres. Le S.I.S. (Syndicat des Ingénieurs Salariés) fut
créé aussitôt. Dans un bel esprit de solidarité, il ouvrit ses portes
à tous les ingénieurs non-patrons, quelles que soient leurs opi-
nions philosophiques et religieuses et mit aussitôt à profit les
45 possibilités de la loi sur les contrats collectifs. C'est lui qui prit
la part la plus active aux négociations des différentes conventions
pour ingénieurs. Il faut signaler, d'autre part, l'action des deux
autres syndicats les plus importants d'ingénieurs : l'U.S.I.F. (Union
des Syndicats des Ingénieurs Français) le plus ancien, et le S.P.I.D.
50 (Syndicat Professionnel des Ingénieurs Diplômés Français) dont
la création revint à l'initiative des principales associations d'anciens
élèves des grandes Écoles.

L'ensemble de ces trois groupements vient de former une seule
55 fédération réunissant 25.000 membres.

Signalons aussi la très intéressante idée, lancée par M. Pierre Cou-
turaud et soutenue par le mouvement « Étapes », de la création
d'un « Ordre des ingénieurs ». Elle ne peut manquer d'aboutir.

60 ingénieur était exclu de ces réunions : aucun de ses pairs ne le représentait. Il avait les échos de ces Comités soit par son patron, quand il voulait bien le tenir au courant, soit par ce que les délégués de retour dans leurs ateliers racontaient, non sans glo-
65 rieuse. Sa position devenait donc de plus en plus fautive et son autorité diminuait au fur et à mesure qu'il semblait devenir un rouage dont on pourrait se passer. Il n'était pour rien dans les hauts salaires obtenus aux contrats collectifs : l'ouvrier le devait à la hardiesse de son délégué ou à la générosité (pour ne pas dire à la faiblesse) de son patron. Lui
70 qui, pendant des années, avait lutté pied à pied sur l'ordre et dans l'intérêt de ce patron pour réduire les salaires voyait brusquement s'ouvrir toutes grandes les écluses des augmentations, au détriment de sa popularité et de son prestige. Les délégués ayant la possibilité de voir régulièrement le patron ne s'en privaient pas; mais l'ingénieur n'as-
75 sistait pas à ces réunions où se discutaient des questions qu'il était autrefois seul compétent pour étudier et résoudre.

80 Aussi, quand de nouvelles grèves survinrent au début de 1937, les mauvaises habitudes gagnant vite, l'ingénieur connut une déchéance de plus : ouvertement cette fois, il fut prié de partir, dans nombre d'usines, par les meneurs révolutionnaires, et, dans la région de Lille, on eut à déplorer, contre
85 plusieurs d'entre eux, des violences d'une extrême gravité.

90 Mieux encore, les ingénieurs ayant été l'objet de sévices furent l'objet de plaintes judiciaires de la part des organisations ouvrières, et comme l'arbi-

trage instauré par le Gouvernement n'avait pas prévu de représentant de la maîtrise à côté des arbitres patronaux et ouvriers, les inculpés allaient être jugés sans avoir pu exposer leur défense. C'est
95 à ce moment que les syndicats d'ingénieurs décidèrent de ne pas reprendre le travail au jour fixé par les arbitres. Faute de cadres, les ateliers restèrent donc fermés jusqu'au jour où le ministre du Travail eût pris l'engagement solennel de réserver désormais à la maîtrise la place qu'elle réclamait dans le mécanisme de l'arbitrage.
100

105 Cet acte, qu'on a justement qualifié d'historique, est l'acte authentique de naissance de ce tiers parti que nous avons appelé *la Gestion* dans le chapitre III, et dont l'ingénieur est le principal élément.

Le rôle social continue

Est-ce à dire que l'ingénieur doit renoncer à remplir ce rôle d'animateur commun, que nous avons préconisé pour lui, du capital et du travail. De-

110 mande-t-il à devenir indépendant et fort pour entrer dans la lutte, a-t-il l'arrière-pensée d'exercer à son profit cette situation privilégiée d'arbitre? C'est bien mal le connaître que lui prêter pareille intention. L'ingénieur veut être fort pour mettre sa force au service de l'ordre et de la paix.

115 Il continuera avec la même conscience à exercer l'autorité que lui a confiée le patronat, et il assurera comme par le passé la marche la meilleure des usines; mais il a été douloureusement mis en garde par certaines défaillances et par de dangereux « lâchez tout » de quelques patrons devant les sommations ouvrières; il a souffert de cette mise à l'écart dont il a été l'objet, en bien des endroits, du fait de l'autorité débordante de certains délégués ouvriers. Il veut être, à son rang et dans la limite de ses fonctions, un chef responsable, mais respecté. Et c'est pourquoi il se range dans des syndicats à l'abri de toute influence patronale.

120 Par ailleurs, il reste d'un cœur égal l'ami de ses ouvriers, dont il connaît mieux que personne les besoins et les possibilités. Il les dirigera avec ce sens humain qui respecte autant la dignité du plus humble que celle du plus puissant. Il les aidera à occuper progressivement dans la production une place conforme à leurs droits, à leurs capacités, à leurs mérites; comme eux, il « loue ses services », il comprend donc qu'il est juste que chacun soit intéressé à l'entreprise, en rapport avec les services rendus, et, sur ce terrain encore, il sera à leurs côtés; mais il ne veut pas s'affilier à leur organisation syndicale parce que, ce faisant, il compromettrait irrémédiablement son autorité, qui, tôt ou tard, serait le prix

145 de ce cartel mal équilibré. Il n'a pas oublié qu'en régime soviétique, avant 1932, l'ingénieur donnait en subalterne des conseils techniques à l'ouvrier délégué du parti communiste, qui était le vrai chef d'atelier. Il a trop la mystique de son rôle pour abdiquer. Et c'est pourquoi il se range dans des syndicats à l'abri de toute influence des organisations ouvrières.

150 Dans le monde nouveau qui s'organise, l'ingénieur sera donc plus que jamais la charnière des forces de la production.

155 Son syndicalisme n'a qu'un but : lui permettre de remplir avec toute l'autorité nécessaire et sans être inquiété la mission de plus en plus délicate qui lui est réservée dans l'économie.

Il lui suffira pour cela d'appliquer les règles qu'une expérience éprouvée nous avait autorisé à lui conseiller : qu'il

160 soit plus que jamais un technicien de valeur et un chef indiscuté, que son commandement soit ferme, juste et humain. Qu'il exige de son personnel, dans les limites de l'équité, le rendement maximum sans lequel aucune industrie ne peut vivre et se développer. En échange, qu'il assure à ses hommes une sécurité et un bien-être grandissant. Et, surtout, surtout, que ses ouvriers sentent que de tout son cœur *il les aime* ; seul, cet amour peut les sauver d'une mystique révolutionnaire qui leur serait fatale.

165
170 Nous sommes à une heure trop grave pour laisser dans nos usines des chefs médiocres. Dans l'intérêt général, il faut éliminer les incapables. Nous avons besoin, dans nos ateliers, d'ingénieurs ardents, enthousiastes, généreux ; mieux même : *magnétiques* ; capables d'entraîner derrière eux leur
175 équipe confiante et résolue. Jamais l'industrie n'a eu un si grand besoin de chefs, de vrais chefs. Jamais le rôle de l'ingénieur ne s'est montré aussi difficile ; mais jamais sa mission n'avait atteint une telle grandeur.